



► Ressources Humaines

► Cycle Master Pro 1 (en 1 an) Responsable de la Gestion du Personnel et de l'Emploi en contrat de professionnalisation

Titre de l'IGS certifié niveau II (Bac +4)
inscrit au RNCP (JO du 05/03/06)



Fort de 30 années d'expérience, avec des titres professionnels certifiés par l'Etat niveau II (Bac+4) et niveau I (Bac+5), un réseau de près de 7000 anciens en entreprise, des formations axées à la fois sur l'acquisition de connaissances méthodologiques et pratiques ainsi que sur le développement personnel et professionnel des participants, l'IGS est un acteur incontournable de la formation à la fonction RH en France.

► Pour quels métiers ?

Au terme de sa formation, le diplômé IGS pourra accéder aux métiers suivants :

- Adjoint du DRH
- Assistant RH
- Assistant formation
- Chargé de recrutement
- Chargé de communication

► Quelles missions en entreprise ?

Administration du Personnel et de la Paie

- Gérer les différents contrats de travail, salaires, congés, temps de travail, déclarations d'accidents, régimes de prévoyance...
- Suivre les déclarations fiscales et sociales

Recrutement

- Participer aux salons et forums étudiants
- Recruter des stagiaires, CDD, contrats en alternance, intérimaires
- Mettre en place et suivre le processus d'intégration des nouveaux embauchés

Gestion de l'emploi

- Participer à l'élaboration ou à la mise à jour de référentiels de compétences
- Collecter les informations sur les souhaits d'évolution des salariés

► Le programme de formation

Droit social

- Relations collectives de travail et la négociation collective
- L'environnement juridique de la formation

Gestion des ressources humaines

- Système d'Information RH
- Système d'évaluation et d'appréciation
- Gestion de la mobilité
- Outils et méthodes de Gestion des compétences
- Gestion de la formation
- Rémunération et pilotage de la masse salariale

Economie et sciences humaines

- Politique générale d'entreprise
- Europe sociale
- Sociologie du travail
- Techniques de Gestion

Outils de développement personnel

- Business English : anglais appliqué aux ressources humaines et préparation au TOEIC (Test Of English for International Communication)
- Projet collectif
- Informatique appliquée : logiciel Access

► Contrat de professionnalisation – Mode d'emploi

Public concerné / Pré-requis

- Jeune de moins de 26 ans ou 26 ans et plus si demandeur d'emploi.
- Salarié en poste en entreprise dans le cadre d'une période de professionnalisation.
- Bac +3 RH validé

Modalités de recrutement

- Recrutement des candidats : de mars à septembre
- Présélection des dossiers de candidature
- Tests de recrutement : TAGE 2, réflexion argumentée, QCM en anglais
- Entretien de culture générale et de motivation

Durée / Rythme d'alternance

- Durée : 12 mois (600 heures au CIEFA)
- Démarrage du contrat de professionnalisation : octobre
- Alternance pratiquée : 3 jours de formation en moyenne tous les 15 jours au CIEFA

Rémunération

A défaut de dispositions conventionnelles plus favorables, la rémunération correspond aux montants bruts suivants :

De 16 à moins de 21 ans	De 21 ans à moins de 26 ans	26 ans et plus
55 % du SMIC	70 % du SMIC	85 % du minimum conventionnel
65 % Si qualification au moins égale à un Bac Pro ou équivalent	80 % Si qualification au moins égale à un Bac Pro ou équivalent	100 % du SMIC minimum

Les avantages pour l'employeur

- Prise en charge totale ou partielle par un OPCA des frais de formation du salarié (actions de formation, d'évaluation et d'accompagnement). Prise en charge totale de la formation tuteur, ainsi que des dépenses liées à l'exercice de la fonction tutorale (selon les accords de branches).
- Pendant toute la durée de son contrat de professionnalisation, le salarié n'est pas pris en compte dans l'effectif de l'entreprise (sauf en ce qui concerne la tarification de la cotisation accidents du travail).
- Bénéficie de la réduction des cotisations patronales (réductions loi Fillon)

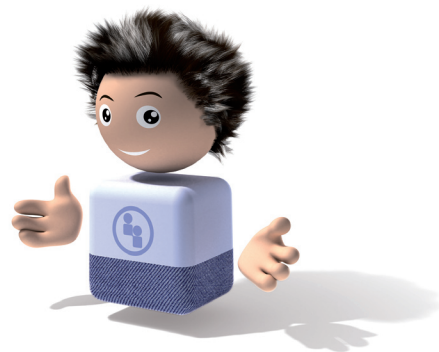
► Les services "plus" du CIEFA

Pour les candidats :

- Conseil, orientation métier / diplôme
- Accompagnement individualisé jusqu'au placement en entreprise

Pour les entreprises :

- Diagnostic des besoins en recrutement et formation
- Proposition d'une solution alternance adaptée
- Présélection des candidats en fonction du profil souhaité
- Formation et accompagnement des tuteurs



Contact

Service des Inscriptions - 01 40 38 50 89 - ciefa2@groupe-igs.fr

Service Relations Entreprises - 01 40 38 50 80 - relationsentreprises@groupe-igs.fr

www.ciefa.com

